

CODE DE TRANSPARENCE AFG/FIR CONVERTIBLES EUROPE RESPONSABLE

DECEMBRE 2015



GRUPE UNION BANCAIRE PRIVÉE

CODE DE TRANSPARENCE ISR :

« Le présent Code de Transparence est la version française du Code de Transparence Européen qui a été conçu et approuvé par l'AFG, le FIR et l'EUROSIF respectivement lors de leurs Conseils d'Administration des 13 décembre 2012 (AFG), 20 décembre 2012 (FIR) et 3 octobre 2012 (Eurosif). Il est obligatoire pour tous les fonds ISR ouverts au public gérés par des sociétés de gestion adhérentes de l'AFG ou du FIR. »

DECLARATION D'ENGAGEMENT :

L'Investissement Socialement Responsable est une part essentielle du positionnement stratégique et de la gestion du fonds Convertibles Europe Responsable. Le Fonds Convertibles Europe Responsable est géré par l'équipe obligations convertibles de l'Union Bancaire Gestion Institutionnelle (France) SAS (« UBI »), société de gestion membre du groupe Union Bancaire Privée. Il s'appuie sur l'expertise d'analyse ISR de Fédéris Gestion d'Actifs, le partenaire choisi par UBI. Fédéris Gestion d'Actifs est impliqué dans l'ISR depuis l'an 2000.

Notre réponse complète au Code de Transparence ISR peut être consultée ci-dessous et est accessible sur les sites internet de l'UBI ou de Fédéris Gestion d'Actifs.

CONFORMITE AVEC LE CODE DE TRANSPARENCE :

L'UBI et Fédéris Gestion d'Actifs s'engagent à être transparents et nous considérons que nous sommes aussi transparents que possible compte tenu de l'environnement réglementaire et concurrentiel en vigueur dans l'État où nous opérons.

Le fonds Convertibles Europe Responsable respecte l'ensemble des recommandations du Code.

Date de publication : février 2016

CONTENU

DONNEES GENERALES **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

1A) DONNEZ LE NOM DE LA SOCIETE DE GESTION EN CHARGE DU FONDS AUQUEL S'APPLIQUE CE CODE.	5
1B) PRESENTEZ LA DEMARCHE GENERALE DE LA SOCIETE DE GESTION SUR LA PRISE EN COMPTE DE CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE (ESG).	5
1C) PRESENTEZ LA LISTE DES FONDS ISR ET LES MOYENS SPECIFIQUES DE L'ACTIVITE ISR.	7
1D) DECRIVEZ LE CONTENU, LA FREQUENCE ET LES MOYENS UTILISES PAR LA SOCIETE DE GESTION POUR INFORMER LES INVESTISSEURS SUR LES CRITERES ESG PRIS EN COMPTE.	8
1E) CONVERTIBLES EUROPE RESPONSABLE.	9
1F) QUELS SONT LES OBJECTIFS RECHERCHES PAR LA PRISE EN COMPTE DES CRITERES ESG POUR CE FONDS ?	11

METHODOLOGIES D'EVALUATION ESG DES EMETTEURS 11

2A) QUELS SONT LES PRINCIPES FONDAMENTAUX SUR LESQUELS REPOSE LA METHODOLOGIE	11
2B) QUELS SONT LES MOYENS INTERNES ET EXTERNES MIS EN ŒUVRE POUR CONDUIRE CETTE ANALYSE ?	11
2C) QUELS SONT LES PRINCIPAUX CRITERES D'ANALYSE ESG ?	12
2D) QUELLE EST LA METHODOLOGIE D'ANALYSE ET D'EVALUATION ESG (CONSTRUCTION, ECHELLE D'EVALUATION)?	13
2E) À QUELLE FREQUENCE L'EVALUATION ESG EST-ELLE REVISEE ?	13

PROCESSUS DE GESTION 14

3A) COMMENT LES CRITERES ESG SONT-ILS PRIS EN COMPTE DANS LA DEFINITION DE L'UNIVERS D'INVESTISSEMENT ELIGIBLE ?	14
3B) COMMENT LES CRITERES ESG SONT-ILS PRIS EN COMPTE DANS LA CONSTRUCTION DU PORTEFEUILLE ?	15
3C) EXISTE-T-IL UNE POLITIQUE D'ENGAGEMENT ESG SPECIFIQUE A CE OU CES FONDS ?	16
3D) EXISTE-T-IL UNE POLITIQUE DE VOTE SPECIFIQUE A CE FONDS INTEGRANT DES CRITERES ESG ?	18
3E) LE FONDS PRATIQUE-IL LE PRET/EMPRUNT DE TITRES ?	18
3F) LE FONDS UTILISE-IL DES INSTRUMENTS DERIVES ?	18
3G) UNE PART DES ACTIFS DU OU DES FONDS EST-ELLE INVESTIE DANS DES ORGANISMES NON COTES A FORTE UTILITE SOCIETALE ?	19

CONTROLE ET REPORTING ESG 19

4A) QUELLES SONT LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNES ET/OU EXTERNES PERMETTANT DE S'ASSURER DE LA CONFORMITE DU PORTEFEUILLE PAR RAPPORT AUX REGLES ESG DEFINIES DANS LA PARTIE 3 DU CODE ?	19
4B) QUELS SONT LES SUPPORTS MEDIA PERMETTANT DE COMMUNIQUER SUR LA GESTION ISR DU FONDS ?	19

I. DONNEES GENERALES - LA SOCIETE DE GESTION

I a) Donnez le nom de la société de gestion en charge du fonds auquel s'applique ce Code.

Convertible Europe Responsable est un portefeuille investi en obligations convertibles européennes géré par les spécialistes des obligations convertibles d'UBI en France avec une sélection d'émetteurs orientée par l'analyse ISR de Fédéris Gestion d'Actifs.

**Union Bancaire Gestion Institutionnelle
(France) SAS
Groupe Union Bancaire Privée**

127 Avenue des Champs Elysées,
75008 Paris
<http://www.ubp.com/fr>

**Fédéris Gestion d'Actifs
Groupe Malakoff Médéric**

20 bis, rue La Fayette,
75317 Paris cedex 09
www.federisga.fr

I b) Présentez la démarche générale de la société de gestion sur la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Le Fonds Convertibles Europe Responsable est géré par l'équipe obligations convertibles d'UBI, société de gestion membre du groupe Union Bancaire Privée. Cette équipe, constituée de 11 spécialistes dont 4 gérants, gère à ce jour **plus de 4 milliards d'euros d'encours sur cette thématique**.

Il s'appuie sur l'expertise d'analyse ISR de Fédéris Gestion d'Actifs, le partenaire choisi par UBI.

Fédéris Gestion d'Actifs (FGA) est la société de gestion de portefeuilles du groupe Malakoff Médéric, un acteur majeur de la retraite complémentaire par répartition, de la santé et de la prévoyance. Fédéris Gestion d'Actifs intègre l'Investissement Socialement Responsable (ISR) dans sa stratégie globale de développement.

Convaincus que l'ISR peut être source de valeur à long terme et permet de donner du sens à l'investissement, une gestion actions ISR a été développée chez Fédéris Gestion d'Actifs dès mai 2000. Depuis, cette expertise s'est enrichie et étendue progressivement à d'autres classes d'actifs. Fédéris Gestion d'Actifs encourage ainsi les émetteurs à améliorer leurs politiques de développement durable par l'intermédiaire d'une approche ISR sélective et, d'une politique de dialogue et de vote exigeante.

À fin mars 2015, Fédéris Gestion d'Actifs gérait ainsi une gamme de **7 fonds ISR représentant plus de 1,2 milliard d'euros d'encours**.

Fédéris Gestion d'Actifs gère également la gamme de FCPE Soréa ISR (93 M€), investie principalement dans ses fonds ISR et labellisée par le Comité Intersyndical de l'Épargne Salariale.

De L'ISR à l'investissement responsable.

En parallèle, Fédéris Gestion d'Actifs s'est engagé dans une démarche d'intégration de ces critères à l'ensemble de sa gestion financière.

Depuis 2009, la notation extra-financière des entreprises pèse ainsi pour 20% dans le modèle de sélection de valeurs en complément des critères financiers (croissance, valorisation...) pour la majorité des portefeuilles actions en direct.

Par ailleurs, en tant qu'investisseur responsable, Fédéris Gestion d'Actifs exclut de ses investissements en OPCVM Actions et Taux gérés en direct (hors indiciel) :

- les entreprises impliquées dans la production, le stockage et la commercialisation de **mines antipersonnel** et de **bombes à sous-munitions**.
- les titres dont le pays de l'émetteur ou le pays d'émission est un **territoire fiscalement non coopératif**.
- les émetteurs dont les pratiques sont les plus contestées et à risques sur 4 critères ESG prépondérants : la lutte contre la **corruption**, le respect des **droits humains**, la prévention de la **pollution** et, la qualité des **mécanismes d'audit et de contrôle**.

La démarche ISR de FGA ne se limite pas à la gestion de fonds. Fédéris Gestion d'actifs pratique également un engagement actionnarial à travers 2 axes :

- **Le dialogue avec les entreprises** par des rencontres avec les responsables des entreprises lors de réunions collectives ou individuelles organisées directement avec les entreprises ou par nos intermédiaires de marché afin d'obtenir des réponses et des précisions directes à nos préoccupations extra-financières.
- **L'exercice actif des droits de vote** lors des assemblées générales de l'ensemble des actions cotées européennes et américaines détenues en direct dans les portefeuilles. Fédéris Gestion d'Actifs vote selon les principes rédigés dans sa Politique de vote. Cette politique de vote est **exigeante**. Elle est mise à jour tous les ans et vise à favoriser la mise en place de bonnes pratiques financières et ESG.

Du bilan de la campagne 2014, il ressort que Fédéris Gestion d'Actifs a voté lors de 235 assemblées générales et **a désapprouvé 34% des résolutions proposées** (votes « contre » ou abstentions). FGA communique, sur son site internet, les principes de vote, les résultats totaux et la nature des résolutions désapprouvées.

Enfin, FGA agit pour la promotion et la diffusion de l'ISR en tant que :

- Signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (*PRI*) des Nations-Unies ;
- Membre du Forum pour l'Investissement Responsable (FIR) ;
- Membre de la Commission ISR de l'AFG ;
- Participant au Club Finance de l'Observatoire sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises (ORSE), dont Malakoff Médéric est membre fondateur.

FGA participe également à plusieurs initiatives collectives visant à promouvoir le développement durable parmi lesquelles le Carbon Disclosure Project (CDP) et le CDP Carbon Action qui demandent aux entreprises de prendre des mesures pour réduire leurs émissions annuelles de gaz à effet de serre et leur impact sur le changement climatique, le CDP Water Disclosure qui incite les entreprises à mieux gérer leur consommation d'eau et, le CDP Forests Program qui encourage les entreprises à adopter une gestion responsable et durable des ressources forestière, en particulier celles dont les activités sont les plus exposées.

FGA est également signataire de l'Investor Statement de l'Access to Medicine Index. Cet indice indépendant classe les vingt plus grands laboratoires pharmaceutiques mondiaux en fonction de leurs efforts pour améliorer l'accès aux médicaments dans les pays en voie de développement.

Vous pouvez trouver plus d'information sur la démarche d'investissement responsable de FGA dans sa [Charte ISR](#) disponible sur le site internet de FGA, www.federisga.fr.

I c) Présentez la liste des fonds ISR et les moyens spécifiques de l'activité ISR.

UBI s'est associée à Fédéris Gestion d'actifs pour lancer, le 28 septembre 2012, le fonds Convertibles Europe Responsable. Ce fonds, géré par UBI, est investi en obligations convertibles européennes avec une sélection d'émetteurs orientée par l'analyse ISR de FGA. L'encours du fonds au 31 mars 2016 est de 176 millions d'euros.

Au-delà de ce partenariat avec UBI, l'offre ISR de FGA est constituée des fonds :

- **Fédéris ISR Euro**, créé le 16 juin 2000, 392 millions d'euros d'encours au 31 mars 2015, fonds best-in-class investi en actions de la zone Euro.
- **Fédéris Oblig ISR Internationales**, créé le 9 juin 2008, 86 millions d'euros d'encours au 31 mars 2015, fonds investi en obligations émises par des Etats de l'OCDE suivant une approche « qualité » mêlant critères ESG et de solvabilité à long terme.
- **Fédéris Crédit ISR**, créé le 23 janvier 2012, 54 millions d'euros d'encours au 31 mars 2015, fonds best-in-class investi dans des obligations libellées en euro d'entreprises cotées sur un marché de l'OCDE.
- **Fédéris Entreprises**, créée le 16 novembre 2012, 50 millions d'euros d'encours au 31 mars 2015, Fonds best-in-universe investi dans des Actions de la zone Euro de petites et moyennes capitalisations, dont la gestion est déléguée à ODDO Asset Management depuis le 1er septembre 2013.
- **Fédéris Pro Actions ISR Euro**, créé le 15 mai 2013, 79 millions d'euros d'encours au 31 mars 2015, fonds best-in-class investi en actions de la zone Euro qui bénéficie d'une stratégie de réduction du coût en capital (SCR) à partir d'options listées permettant d'amortir les chocs de marchés.
- **Fédéris ISR Trésorerie**, converti à l'ISR le 12 août 2013, 432 millions d'euros d'encours au 31 mars 2015, fonds best-in-class investi dans des titres monétaires et obligations courtes libellés en euro cotées sur un marché de l'OCDE.
- **Fédéris ISR Amérique**, converti à l'ISR le 1er décembre 2014, 128 millions d'euros d'encours au 31 mars 2015, fonds best-in-class investi en actions américaines.

Moyens mis en œuvre :

Fédéris Gestion d'Actifs emploie en interne un **analyste ISR**. Il rencontre régulièrement les entreprises, reçoit les analyses et les études réalisées par les équipes spécialisées en ISR des brokers (Société Générale, Képler Cheuvreux, Natixis, CM-CIC, Exane) et consulte les sites spécialisés dans le développement durable ou l'ISR, comme Novethic.

Fédéris Gestion d'Actifs emploie également en interne un **analyste ISR quantitatif** qui réalise les études quantitatives sur lesquelles se basent les processus de gestion des fonds. Il travaille également sur l'extension du champ de la gestion ISR au sein de la gestion d'actifs FGA et participe au développement d'outils quantitatifs d'aide à la décision des équipes de gestion Actions, Crédit ou Allocation tactique.

Un **Comité ISR** composé des membres du Comité de Direction de Fédéris Gestion d'Actifs et du responsable de l'Analyse ISR se réunit par ailleurs tous les trimestres. Son rôle est de définir les règles visant à intégrer les données extra-financières dans la gestion financière, valider les exclusions éthiques ou normatives et conseiller les analystes ISR dans le cadre de la mise en œuvre des votes aux assemblées générales d'actionnaires.

Dans le cadre de l'intégration progressive des critères ISR à l'ensemble de la gestion financière, une **organisation matricielle** a également été mise en place de telle sorte que les gérants de chaque classe d'actifs concernés (actions, obligations d'Etat, obligations corporate, monétaire) sont directement impliqués dans la définition et la mise en œuvre des processus de gestion ISR les concernant en collaboration avec l'analyste ISR et l'analyste ISR quantitatif.

De même, les notes ISR des entreprises pesant pour 20% dans le modèle de sélection de valeurs en complément des critères financiers, celles-ci sont intégrées dans l'outil informatique interne utilisé par les gérants pour sélectionner les titres.

FGA recourt à **Eiris** et **Vigeo**, agences externes de notation extra-financière, pour l'analyse des entreprises et **Ethifinance** pour l'analyse des États. Fédéris Gestion d'Actifs intègre les données fournies par ces agences externes à ses propres matrices de notation interne. FGA privilégie ainsi la multiplicité des sources d'informations pour garantir une analyse critique et indépendante.

FGA utilise également les données ESG brutes fournies par **Asset4** et **Bloomberg** afin de réaliser des analyses qualitatives et quantitatives des facteurs extra-financiers.

Concernant l'exercice des droits de vote, FGA est abonné aux recommandations d'**ISS** portant sur toutes les entreprises européennes et américaines. Ces recommandations permettent d'obtenir des informations, données et chiffres complémentaires sur chaque résolution proposée en assemblée générale, mais ne se substituent en aucun cas à la politique de vote propre à FGA.

Pour l'efficacité de la mise en œuvre de sa politique de vote, Fédéris Gestion d'Actifs bénéficie également du conseil et du support technique de l'équipe de **Mirova**, filiale de Natixis Asset Management, pour l'application et l'exécution des droits de vote mais, reste seul décisionnaire des principes définis dans sa politique.

Mise à disposition des informations :

Un [espace spécifique](#) est consacré à l'expertise ISR de FGA sur son site internet, www.federisga.fr.

Vous pouvez notamment trouver plus d'information sur la démarche d'investissement responsable dans la [Charte ISR](#) disponible sur ce site.

I d) Décrivez le contenu, la fréquence et les moyens utilisés par la société de gestion pour informer les investisseurs sur les critères ESG pris en compte.

Les informations concernant les fonds sont fournies aux investisseurs par l'intermédiaire d'un reporting mensuel. Le reporting mensuel de Convertibles Europe Responsable inclut, par exemple, un rappel du processus ISR du fonds, un commentaire extra-financier sur une ou des valeurs en portefeuille et un radar ISR.

Il indique également la part de la poche convertible du portefeuille faisant l'objet d'une analyse ESG, le taux d'exclusion de l'analyse ESG sur l'univers couvert, et la notation ISR moyenne du portefeuille contre celle de son indice de référence.

Par ailleurs, Fédéris Gestion d'Actifs publie une lettre trimestrielle d'information sur l'ISR qui vise à divulguer aux investisseurs des informations extra-financières en lien avec le processus d'Investissement Socialement Responsable de Fédéris Gestion d'Actifs.

Le Code de Transparence, le reporting mensuel, le DICI, la fiche produit et l'inventaire trimestriel de ce fonds sont disponibles sur les sites internes de l'UBI <http://www.ubp.com/fr> ou de Fédéris Gestion d'Actifs www.federisga.fr dans la rubrique [Expertise/La gestion ISR](#).

LE FONDS ISR

I e) Convertibles Europe Responsable.

Ce Code s'applique au fonds Convertible Europe Responsable, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Fonds ISR « best-in-class », c'est-à-dire investi en obligations convertibles des entreprises de chaque secteur d'activités les plus engagées dans le développement durable.
- Forme juridique : Fonds commun de placement (FCP) de droit français – UCITS IV
- Devise : EUR
- Code ISIN : FR0011315787

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, A risque plus élevé,
 rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé



La catégorie de risque 4 reflète un potentiel de gain et/ou de perte modéré de la valeur du portefeuille. Ceci s'explique par des investissements en obligations convertibles sur le marché européen.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de liquidité : Ce risque correspond à la difficulté potentielle de céder des actifs faute d'une profondeur suffisante du marché. Il peut se matérialiser en cas de forte augmentation de l'aversion pour le risque, ou en cas de désorganisation des marchés.

Risque de crédit : Le Fonds peut être soumis au risque de dégradation de la notation d'une dette ou de défaut d'un émetteur. Ce risque peut affecter une obligation individuellement, ou l'ensemble du portefeuille en cas de dégradation généralisée des spreads de crédit. La réalisation du risque pourrait amener la valeur liquidative du Fonds à baisser.

- Classification AMF : Diversifié.
- Indice de référence : Thomson Reuters Global Convertibles Europe Hedged coupons et/ou dividendes réinvestis.
- Date de lancement : 28 septembre 2012
- Actif net au 31/03/2016 : 176 M€.
- Performances au 31/03/2016 :

	Convertibles Europe Responsable	Indice de référence
Année en cours	-2.49%	-2.43%
2015	+ 3,68%	+ 6,58%
2014	+ 1,44%	+ 2,08%
2013	+ 13,67%	+ 12,98%
Depuis la création	+ 28,45%	+ 29,39%

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2,00%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	1,13%
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.

Le chiffre des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos au 31 décembre 2014. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre Fonds.

Pour plus d'information sur les frais du Fonds, veuillez vous reporter au passage intitulé "Frais et commissions" du prospectus, disponible sur demande à l'adresse www.ubgi.fr.

Compte tenu de la spécificité des obligations convertibles qui peuvent être parfois échangeables en actions d'une société différente de celle qui a émis l'obligation, **l'analyse ISR se base à la fois sur l'entreprise émettrice de l'obligation et celle de l'action sous-jacente.**

Au 31/03/2016, le fonds Convertibles Europe Responsable était composé de 37 émissions convertibles dont 2 échangeables en actions d'une entreprise différente de celle ayant émis l'obligation.

Notes ISR des titres en portefeuille (moyenne entre la note ISR de l'émetteur de l'obligation et celle de l'émetteur de l'action sous-jacente) dans notre matrice de notation interne au 31/03/2015 :

- Unibail-Rodamco : 18,7 sur 20
- British Land Company : 18,7
- Intu Properties : 18,2
- Indra Sistemas : 17,0
- Foncières des Régions : 16,8
- Great Portland Estates : 16,8
- STMicroelectronics : 16,7
- AXA : 16,7
- Air France-KLM : 16,5
- Deutsche Post : 15,5
- Siemens : 15,2
- IAG : 15,0
- CGG : 14,8
- Artemis échangeable en actions Kering : 14,8 (Kering : 14,8 et Artemis : 14,8)
- Telefonica échangeable en actions Telecom Italia : 14,8 (Telefonica : 13,5 et Telecom Italia : 16,0)
- Nokia : 14,5
- Michelin : 14,5
- PSA Peugeot Citroën : 14,3
- Alcatel-Lucent : 14,2
- Rallye échangeable en actions Casino Guichard : 14,0 (Rallye : 14,7 et Casino Guichard : 13,3)
- Nexans : 13,7
- CapGemini : 13,7
- Elekta : 13,3
- Bekaert : 13,3
- Derwent London : 13,3
- Orpea : 13,3
- Abengoa : 13,0
- Acciona : 13,0
- Solidium échangeable en Teliasonera : 12,8 (Teliasonera : 12,3 et Solidium : 13,3)
- Aperam : 12,7
- ENI échangeable en Snam : 12,3 (Snam : 12,3 et ENI : 12,2)
- Balfour Beatty : 12,2
- Parpublica échangeable en Galp Energia : 11,7 (Galp Energia : 10,8 et Parpublica : 12,6)
- NH Hoteles : 11,7

ENI échangeable en Galp Energia : 11,5 (Galp Energia : 10,8 et ENI : 12,2)
 Sainsbury : 10,2
 Cofinimmo : 10,0
 Wereldhave : 9,7
 Industrivarden échangeable en ICA Gruppen : 7,9 (Industrivarden : 5,5 et ICA gruppen : 10,3)
 Fresenius : 7,5

I f) Quels sont les objectifs recherchés par la prise en compte des critères ESG pour ce fonds ?

Le fonds cherche à faire bénéficier l'investisseur du couple rendement/risque particulier des obligations convertibles européennes répondant à des critères environnementaux et/ou socialement responsables. Les obligations convertibles ont un profil rendement / risque asymétrique : toute chose égale par ailleurs, pour une variation donnée des actions sous-jacentes, la participation à la hausse de ces actions sous-jacentes est plus importante que la participation à la baisse. En contrepartie, une obligation convertible a communément un rendement inférieur à celui d'une obligation classique émise par le même émetteur. Toutefois, une baisse du prix de l'action sous-jacente fera diminuer dans une moindre mesure la valeur de l'obligation convertible. Le FCP visera donc à bénéficier plus des hausses des marchés actions européens qu'il ne pâtira des baisses, toute chose égale par ailleurs.

L'objectif est également de bénéficier d'un portefeuille ayant une notation ISR moyenne supérieure à son indicateur de référence, telle qu'évaluée par Fédéris Gestion d'Actifs.

Nous sommes, en effet, convaincus que l'ISR peut être source de valeur à long terme et permet de donner du sens à l'investissement.

D'une part, l'ISR permet d'identifier les risques Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance propres à chaque secteur et à chaque société. Appliquer un filtre ISR évite ainsi d'être exposés à des sociétés en contradiction avec les valeurs et les objectifs de nos clients car présentant de forts risques opérationnels, réglementaires ou de réputation liés à de mauvaises pratiques ESG.

D'autre part, l'ISR permet d'identifier des opportunités de croissance soutenable et durable. Dans un contexte de durcissement inévitable de la réglementation environnementale et face à la prise en compte croissante des critères sociaux et environnementaux dans les choix des consommateurs, il nous semble évident que les bonnes pratiques extra-financières et les positionnements porteurs sont un facteur clé pour la compétitivité et la réputation des entreprises.

II. METHODOLOGIES D'ÉVALUATION ESG DES ÉMETTEURS

II a) Quels sont les principes fondamentaux sur lesquels repose la méthodologie

Pour Convertibles Europe Responsable, l'Investissement Socialement Responsable est la combinaison de deux approches, extra-financière et financière, appliquée aux obligations convertibles :

- 1^{ère} étape : Détermination de l'univers éligible d'investissement en sélectionnant les entreprises de chaque secteur d'activités ayant les meilleures pratiques ESG (analyse extra-financière).

- 2^{nde} étape : Construction du portefeuille.

II b) Quels sont les moyens internes et externes mis en œuvre pour conduire cette analyse ?

Fédéris Gestion d'Actifs emploie en interne un analyste ISR qui fait appel à différentes sources d'information telles que :

- la recherche ISR fournie par les équipes spécialisées en ISR de certains brokers (Société Générale, Képler Cheuvreux, Natixis, CM-CIC, Exane).
- Les données brutes publiées par les entreprises.
- La presse économique ou généraliste.
- Les médias spécialisés en développement durable et ISR (Novethic, Actu-environnement...).
- Les organismes spécialisés (ORSE, Carbon Disclosure Project, PRI...).

Fédéris Gestion d'Actifs emploie également en interne un analyste ISR quantitatif qui réalise les études quantitatives sur lesquelles se basent les processus de gestion des fonds. Il travaille également sur l'extension du champ de la gestion ISR au sein de la gestion d'actifs de FGA et participe au développement d'outils quantitatifs d'aide à la décision des équipes de gestion Actions, Crédit ou Allocation tactique.

FGA s'appuie également sur les analyses de 2 agences externes, spécialistes de la notation extra-financière des entreprises : Vigeo et Eiris.



La multiplicité des sources d'informations permet de garantir la complémentarité et l'indépendance des analyses.

Il c) Quels sont les principaux critères d'analyse ESG ?

La détermination de l'univers éligible d'investissement est effectuée selon des critères d'évaluation des sociétés regroupés en 6 domaines :

1. Clients et fournisseurs	2. Gouvernance d'entreprise	3. Engagement sociétal
<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité des produits • Information clients • Orientation des contrats • Coopération durable avec les fournisseurs • Intégration de facteurs sociaux et environnementaux dans la politique d'achats • Intégration de facteurs environnementaux dans la chaîne d'approvisionnement • Intégration de facteurs sociaux dans la chaîne d'approvisionnement • Prévention de la corruption • Prévention des pratiques anticoncurrentielles • Transparence et intégrité des stratégies et des pratiques de lobbying 	<ul style="list-style-type: none"> • Equilibre des pouvoirs et efficacité du Conseil d'administration • Mécanismes d'audit et de contrôle • Droits des actionnaires • Politique de rémunération des dirigeants 	<ul style="list-style-type: none"> • Engagements en faveur du développement économique et social des territoires d'implantation • Prise en compte de l'impact sociétal attaché aux produits et/ou aux services développés par l'entreprise • Contributions de l'entreprise à des causes d'intérêt général
4. Environnement	5. Ressources humaines	6. Droits humains
<ul style="list-style-type: none"> • Définition de la stratégie environnementale et éco-conception • Prise en compte des risques de pollution (sols, accidents) • Offre de produits et services verts • Prévention des risques d'atteinte à la biodiversité • Maîtrise des impacts sur l'eau • Maîtrise des consommations d'énergie et réduction des émissions polluantes • Maîtrise environnementale de la chaîne d'approvisionnement • Maîtrise des impacts sur l'air • Maîtrise et amélioration de la gestion des déchets • Maîtrise des niveaux de pollution • Maîtrise des impacts liés à la distribution/au transport • Maîtrise des impacts liés à l'utilisation et à l'élimination des produits ou des services 	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration des problématiques de ressources humaines dans la stratégie de l'entreprise • Promotion du dialogue social • Promotion de la participation des salariés • Promotion des choix individuels de carrière • Promotion de l'employabilité • Politique de formation • Gestion maîtrisée des restructurations • Qualité des systèmes de rémunération • Amélioration des conditions de santé-sécurité • Respect et aménagement du temps de travail 	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des droits fondamentaux et prévention des atteintes à ces droits • Respect de la liberté syndicale et du droit de négociation collective • Non-discrimination et promotion de l'égalité des chances • Elimination des formes de travail proscrites (travail des enfants) • Elimination des formes de travail proscrites (travail forcé)

Tout critère traitant un enjeu extra-financier qui ne concerne pas un secteur d'activités est désactivé et n'entre pas en compte pour évaluer les entreprises de ce secteur.

Il d) Quelle est la méthodologie d'analyse et d'évaluation ESG (construction, échelle d'évaluation)?

Pour l'évaluation des entreprises selon des critères ESG, nous nous appuyons sur les analyses d'Eiris et Vigeo, agences de notation extra-financière.

Ces 2 agences fournissent des bases de données compilant divers critères ESG, et Fédéris Gestion d'Actifs détermine ceux qui sont pris en compte pour évaluer chacun des 6 domaines.

Fédéris Gestion d'Actifs affecte une échelle de notation à chaque critère et fixe également la pondération de chaque domaine en fonction du secteur d'activités :

Pondération sectorielle

Secteur	RH	ENV	C&F	GOU	ENG	DH
Assurances	20%	20%	25%	15%	10%	10%
Banques	20%	20%	25%	15%	10%	10%
Services financiers	20%	20%	25%	15%	10%	10%
Aérospatial et défense	20%	25%	20%	15%	10%	10%
Agroalimentaire et boissons	20%	25%	20%	15%	10%	10%
Automobiles	20%	25%	20%	15%	10%	10%
Biens personnels et domestiques	20%	25%	20%	15%	10%	10%
Chimie	20%	25%	20%	15%	10%	10%
Construction et matériaux	20%	25%	20%	15%	10%	10%
Distribution	20%	25%	20%	15%	10%	10%
Equipement et services industriels	20%	25%	20%	15%	10%	10%
Produits technologiques	20%	25%	20%	15%	10%	10%
Santé	20%	25%	20%	15%	10%	10%
Services collectifs	20%	25%	20%	15%	10%	10%
Tabac	20%	25%	20%	15%	10%	10%
Tourisme, restauration et loisirs	20%	25%	20%	15%	10%	10%
Transport et logistique	20%	25%	20%	15%	10%	10%
Métallurgie et extraction	20%	30%	20%	15%	5%	10%
Papier et carton	20%	30%	20%	15%	5%	10%
Pétrole et gaz	20%	30%	20%	15%	5%	10%
Médias	25%	15%	25%	15%	10%	10%
Télécommunications	25%	15%	25%	15%	10%	10%
Services aux entreprises	30%	15%	20%	15%	10%	10%
Services informatiques	30%	15%	20%	15%	10%	10%

Par ailleurs, la note du domaine Environnement est majorée de 10% pour les entreprises leaders du Carbon Disclosure Project ; minorée de 10% pour celles n'ayant pas répondu au CDP, initiative dont Fédéris Gestion d'Actifs est signataire.

La note globale de chaque société est ensuite calculée en pondérant chaque domaine en fonction des enjeux propres à chaque secteur.

Il e) À quelle fréquence l'évaluation ESG est-elle révisée ?

La matrice de notation ISR de FGA est mise à jour tous les mois.

En moyenne, les agences externes Vigéo et Eiris mettent à jour leur analyse d'une même entreprise tous les 18 à 24 mois mais, celle-ci est ajustée en continu en fonction d'éventuels événements et intègre notamment les controverses et les alertes pouvant affecter positivement ou négativement la notation d'une l'entreprise.

III. PROCESSUS DE GESTION

III a) Comment les critères ESG sont-ils pris en compte dans la définition de l'univers d'investissement éligible ?

Chaque entreprise est évaluée par Eiris et Vigeo selon les critères ESG mentionnés aux questions 2c et 2d. Ces évaluations sont ensuite intégrées à la matrice de notation extra-financière développée par Fédéris Gestion d'Actifs.

Dans chacun des 6 domaines et pour chaque agence, l'entreprise analysée obtient donc une note, qui prend en compte sa position par rapport à la moyenne de son secteur d'activités.

La note globale de chaque société est ensuite calculée en pondérant chaque domaine en fonction des enjeux propres à chaque secteur.

La note ISR finale de chaque société est la moyenne des 2 notes globales : celles découlant des données de Vigeo et celles découlant des données d'Eiris.

Compte tenu de la spécificité des obligations convertibles qui peuvent être parfois échangeables en actions d'une société différente de celle qui a émis l'obligation, **l'analyse ISR se base à la fois sur l'entreprise émettrice de l'obligation et celle de l'action sous-jacente.**

La note ISR d'un titre de l'univers sera ainsi obtenue en faisant la moyenne entre la note de l'émetteur de l'obligation et celle de l'émetteur de l'action sous-jacente dans le cas où ceux-ci sont différents.

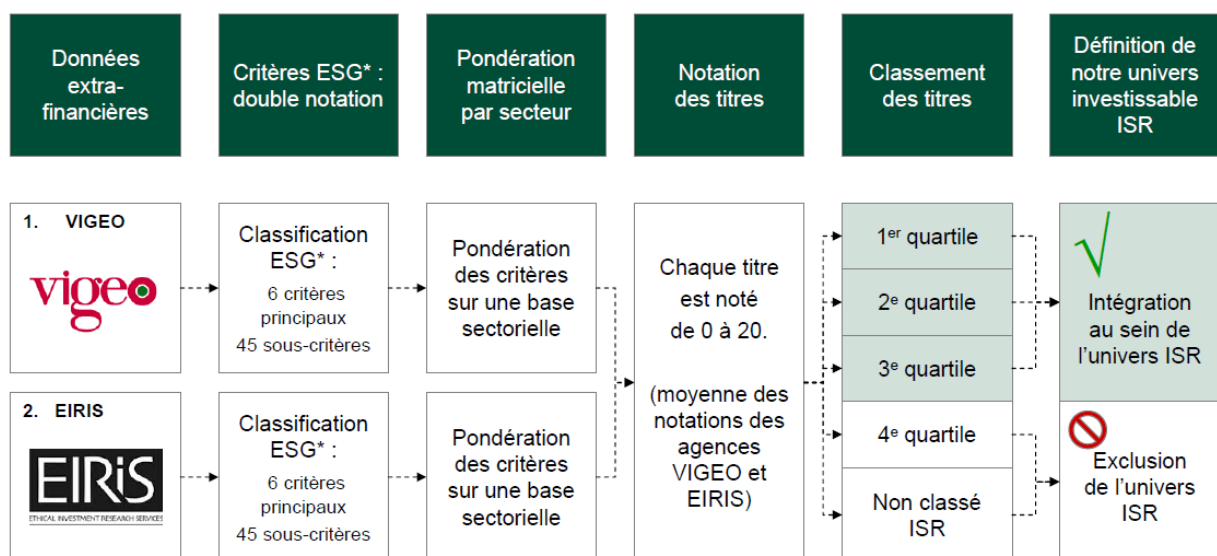
Nous classons ensuite les titres de l'univers en fonction de leur note ISR.

Nous excluons de notre univers investissable ISR tous les titres qui :

- **n'ont pas de notation** (soit parce que l'émetteur de l'obligation jacente n'est pas couvert par notre analyse ISR, soit parce que l'émetteur de l'action sous-jacente ne l'est pas),
- **se classent dans le 4^e quartile de cet univers couvert** mais également dans le 4^e quartile de l'univers constitué uniquement des émetteurs de l'obligation couverts ou dans celui constitué uniquement des émetteurs de l'action sous-jacente couverts.

Etape 1 : Définition de notre univers investissable ISR

Sur la base de données extra-financières

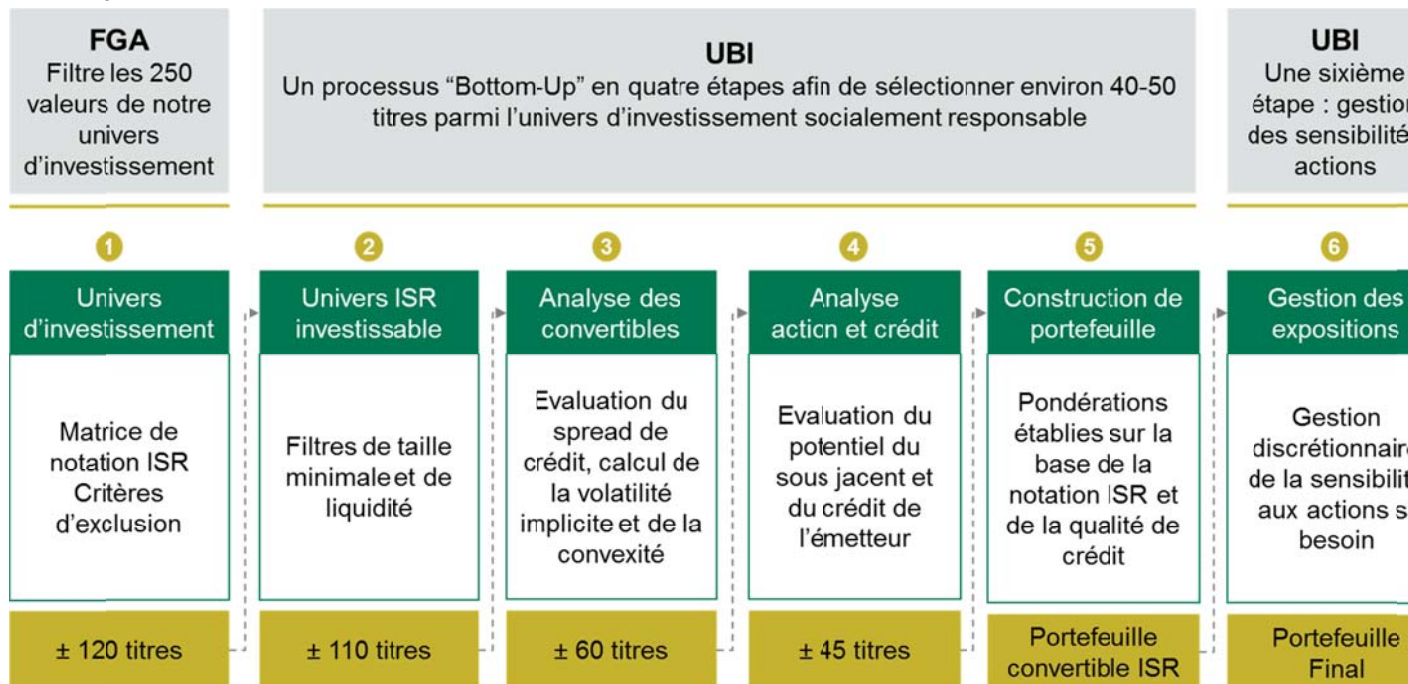


Nous incluons en outre une série d'exclusions :

- Alcool : si la production d'alcool > 5% du chiffre d'affaire total
- Tabac : si la production de tabac > 5% du chiffre d'affaire total
- Jeux d'argent : si les jeux d'argent > 5% du chiffre d'affaire total
- Pornographie : si les programmes ou magazines pour adultes > 5% du chiffre d'affaire total
- Modification génétique : si l'entreprise utilise ou produit des OGM dont le but n'est pas médical.
- Energie nucléaire : si la production d'énergie nucléaire représente plus de 5% de la production totale d'énergie.
- Armes : production de bombes à sous-munitions ou de mines antipersonnel.
- Droits de l'homme : si l'entreprise est accusée de non respect des droits de l'homme et qu'elle n'a pas répondu à ces allégations ou qu'elle n'a pas mis en place de politiques correctrices. Idem en cas de non respect par l'entreprise ou ses sous-traitants des standards de l'OIT sur le travail des enfants, le travail forcé, la discrimination, la liberté d'association ou les horaires de travail.

Au 31 mars 2016, le taux d'exclusion de l'analyse ESG sur l'univers couvert était ainsi de **30%**.

III b) Comment les critères ESG sont-ils pris en compte dans la construction du portefeuille ?



Limites de l'émetteur	Pondérations réelles	Monitoring
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Les limites de l'émetteur sont basées sur la qualité de crédit <ul style="list-style-type: none"> ▶ Investment Grade : 10% ▶ BB+ à BB- : 5% ▶ <B+ et non noté : 2.5% ◆ Limite par émetteur : 10% ◆ OPCVM : 10% 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Les pondérations dépendent de leur impact sur le portefeuille en termes de : <ul style="list-style-type: none"> ▶ Note ISR ▶ convexité ▶ crédit ▶ liquidité ▶ sensibilité aux actions 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Une approche «bottom-up» peut générer une concentration excessive. ◆ Nous surveillons : <ul style="list-style-type: none"> ▶ la concentration sectorielle ▶ la concentration régionale (PIIGS) ▶ le crédit

Au 31 mars 2016, la note ISR de Convertibles Europe Responsable était de **14.3 sur 20** contre **11,4** sur 20 pour son indice de référence, le Thomson Reuters Global Convertibles Europe Hedged.

Discipline de vente si dégradation de la note ISR : délai maximal de vente = 1 mois.

III c) Existe-t-il une politique d'engagement ESG spécifique à ce ou ces fonds ?

Le fonds Convertibles Europe Responsable n'a pas de politique d'engagement dédiée. Le fonds se conforme à la politique générale de Fédéris Gestion d'Actifs qui entretient un dialogue régulier avec les émetteurs et exerce activement ses droits de vote lors des assemblées générales des sociétés européennes et américaines.

La politique d'engagement de FGA a pour objectif principal d'améliorer les pratiques Environnementales, Sociales et de Gouvernance (ESG) au sein des entreprises dont FGA est actionnaire ou susceptible de le devenir.

L'analyste ISR de FGA rencontre ainsi les responsables des entreprises lors de réunions collectives ou individuelles organisées par les brokers. Il peut également communiquer par mail ou téléphone avec les entreprises afin d'obtenir des réponses et précisions directes à ses préoccupations extra-financières. L'engagement est mis en place par l'analyste ISR au nom de Fédéris Gestion d'Actifs de façon individuelle ou dans le cadre d'une coopération avec les instances de place (PRI, CDP) ou d'autres investisseurs.

En 2014, l'analyste ISR de FGA a, par exemple, précisé à plusieurs sociétés européennes par téléphone ou mail les raisons qui amenaient FGA à désapprouver des résolutions soumises au vote lors de leur assemblée générale. L'objectif est de les sensibiliser au respect des bonnes pratiques de gouvernance et de les informer de notre politique de vote.

L'analyste ISR de FGA a rencontré régulièrement des responsables d'entreprises lors de réunions collectives ou individuelles organisées par les brokers sur les enjeux ESG.

Il a, par exemple, rencontré Helle Kristoffersen, Directrice de la Stratégie de Total lors d'une réunion dans les locaux de FGA au cours de laquelle il a notamment discuté des impacts sociaux du plan de réduction des coûts prévu sur les activités de raffinage et la chimie en Europe, et de la politique du groupe en matière d'investissements dans l'efficacité énergétique, les ressources non conventionnelles et les énergies renouvelables (Sunpower).

Il a également eu l'opportunité, lors du Salon de l'Automobile à Paris en octobre 2014, d'assister à une présentation détaillée des nouvelles gammes de véhicule du groupe Volkswagen avec un focus sur les modèles hybrides et les moyens mis en place pour limiter les émissions de CO2 au sein des différentes marques du groupe (Audi, Skoda, Seat, Porsche, Volkswagen...).

De même, il a rencontré le management de PSA Peugeot Citroën lors d'un événement consacré aux enjeux R&D et Environnement : objectifs en terme d'émission de CO2, technologies low carbon, lutte anti-pollution, cycle d'homologation, impact sur les effectifs du plan Back to the Race etc.

Collectivement, Fédéris Gestion d'Actifs participe également à une **plateforme d'engagement collaborative coordonnée par Mirova**. Cette plateforme a pour objectif de réunir des investisseurs institutionnels partageant une vision commune de l'investissement responsable.

Fédéris Gestion d'Actifs et Mirova partagent la conviction que le dialogue avec les entreprises est un levier d'action essentiel pour maîtriser les risques extra-financiers et de réputation liés à leurs investissements et améliorer les pratiques environnementales, sociales et de gouvernance des entreprises.

Fédéris Gestion d'Actifs participe ainsi actuellement à deux initiatives concernant d'une part la **chaîne d'approvisionnement dans les secteurs du textile et des technologies** et, d'autre part, **l'exploration pétrolière en Arctique**.

Sont concernés les entreprises suivantes :

- pour le secteur textile : Adidas, Auchan, Carrefour, H&M, Inditex, WallMart
- pour le secteur technologie : Apple, Asmi, Microsoft, Samsung
- pour l'exploration pétrolière en Arctique : BP, ENI, ExxonMobil, Repsol, Statoil, Shell.

L'objectif de l'initiative concernant les secteurs du textile et des technologies et d'améliorer les pratiques en matière de gestion des risques liés à la chaîne d'approvisionnement.

Dans le cadre du processus d'engagement, la plateforme d'engagement a adressé des lettres formalisées aux présidents des conseils d'administration des sociétés ciblées.

Au 31 décembre 2014, 1 société sur 4 du secteur des technologies a répondu aux lettres écrites et accepté de rencontrer la plateforme pour discuter des problématiques soulevées. Apple a indiqué ne pas souhaiter fournir plus d'informations que celles déjà présentées sur son site internet. ASMi et Samsung Electronics n'ont pas répondu à ce stade à la demande d'entretien.

Concernant le textile, 5 sociétés sur 6 ont répondu aux lettres écrites et accepté de rencontrer les membres de la plateforme pour discuter des problématiques soulevées. Seule la société Walmart n'a pas répondu à ce stade à la demande d'entretien.

Les premiers entretiens menés ont confortés les membres de la plateforme dans la prise de conscience des différents acteurs de l'importance d'une gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement. Les mesures mises en place par certains grands acteurs posent d'ores et déjà les jalons d'une meilleure gestion de cette problématique, toutefois l'évaluation de l'efficacité de ces mesures demeure difficile en l'absence d'une meilleure transparence sur les résultats des actions mises en œuvre. L'amélioration de la transparence demeure donc un axe d'engagement prioritaire. La plateforme concentrera ses efforts dans le cadre de la prochaine phase de l'engagement sur la définition des indicateurs de performance et la publication des résultats sur les 3 leviers d'actions définis dans le cadre de la stratégie d'engagement :

- la gestion des risques liés au recours à des fournisseurs dans des zones géographique à fort risque ;
- le renforcement des liens durables avec les fournisseurs ;
- l'amélioration des standards de l'industrie via des initiatives sectorielles ciblées.

L'objectif de l'initiative concernant l'exploration pétrolière en Arctique est d'améliorer les pratiques du secteur et la transparence en matière de risques économiques, opérationnels et environnementaux. Dans le cadre du processus d'engagement, la plateforme d'engagement a adressé des lettres formalisées aux présidents des conseils d'administration des sociétés ciblées.

Au 31 décembre 2014, toutes les sociétés ont répondu de façon formelle aux lettres écrites et toutes, à l'exception de BP, ont accepté de rencontrer les membres de la plateforme pour discuter des problématiques soulevées.

Le niveau de transparence fournie par les entreprises lors des premiers entretiens était satisfaisant. La plateforme poursuivra cette campagne d'engagement en 2015 en adaptant sa stratégie en fonction du niveau des réponses fournies par chaque compagnie. L'objectif sera notamment d'obtenir plus de précisions sur l'aspect économique et les joint-ventures réalisées par certaines compagnies avec Rosneft sur les champs situés en Russie.

Cette seconde phase d'engagement ne concernera pas Repsol qui a indiqué ne plus être présent en Arctique.

FGA participe enfin à plusieurs initiatives collectives visant à promouvoir les bonnes pratiques ESG au sein des entreprises ou à favoriser le développement de l'ISR :

- Les Principes pour l'Investissement Responsable (*PRI*) des Nations-Unies ; Les PRI constituent un ensemble de 6 principes volontaires qui engagent les investisseurs à

intégrer des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans leurs décisions d'investissement et à dialoguer avec les émetteurs, quelle que soit la classe d'actifs.

- Le Carbon Disclosure Project et le CDP Carbon Action qui demandent aux entreprises de prendre des mesures pour réduire leurs émissions annuelles de gaz à effet de serre et leur impact sur le changement climatique.
- Le CDP Water Disclosure qui incite les entreprises à mieux gérer leur consommation d'eau.
- Le CDP's Forests Program qui encourage les entreprises à adopter une gestion responsable et durable des ressources forestières, en particulier celles dont les activités sont les plus exposées.
- Le Club Finance de l'ORSE (Observatoire sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises).
- La commission ISR de l'AFG (Association Française de Gestion Financière).
- Le Forum pour l'Investissement Responsable (FIR).
- L'Investor Statement de l'Access to Medicine Index. Cet indice indépendant classe les vingt plus grands laboratoires pharmaceutiques mondiaux en fonction de leurs efforts pour améliorer l'accès aux médicaments dans les pays en voie de développement.

Par ailleurs, FGA a signé le Global Investor Statement on Climate change 2014.

Les activités d'engagement sont communiquées dans le reporting mensuel ou les codes de transparence des fonds ISR gérés ou conseillés par FGA ou dans la lettre trimestrielle d'information sur l'ISR publiée par FGA, disponibles sur son site www.federisga.fr.

III d) Existe-t-il une politique de vote spécifique à ce fonds intégrant des critères ESG ?

Le fonds Convertibles Europe Responsable étant composé d'obligations convertibles, il ne possède pas de politique de vote en assemblées générales d'actionnaires.

Cependant, Fédéris Gestion d'Actifs met en œuvre un engagement actionnarial, qui inclut un exercice actif des droits de vote et un dialogue avec les entreprises.

Fédéris Gestion d'Actifs vote pour l'ensemble des actions cotées européennes et américaines détenues en direct dans ses portefeuilles (OPCVM et mandats). **Cette politique de vote est exigeante** et favorise la mise en place de bonnes pratiques financières et ESG au sein des entreprises.

Du bilan de la campagne 2014, il ressort que Fédéris Gestion d'Actifs a voté lors de 235 assemblées générales et a **désapprouvé 34% des résolutions proposées** (votes « contre » ou abstentions). Vous retrouverez sur, sur le site internet de FGA, les principes de vote, les résultats totaux et la nature des résolutions désapprouvées.

III e) Le fonds pratique-t-il le prêt/emprunt de titres ?

Le fonds Convertibles Europe Responsable n'a pas vocation à recourir à ce type d'opérations.

III f) Le fonds utilise-t-il des instruments dérivés ?

Le fonds Convertibles Europe Responsable pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers, et réaliser des opérations de gré à gré sur les instruments financiers, dont les swaps de taux d'intérêt ou de devise, sans rechercher de surexposition.

Dans ce cadre, le gérant pourra prendre des positions en vue d'exposer et/ou de couvrir le portefeuille sur les indices de la zone d'investissement ou sur les valeurs sous-jacentes pour poursuivre l'objectif de gestion, tirer parti des variations de marché et pour gérer globalement au niveau du portefeuille l'exposition aux marchés actions, obligations et des taux d'intérêt (cf. processus d'investissement ci-dessus).

Ces opérations seront effectuées dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif.

- Nature des marchés d'intervention :
 - marchés réglementés à terme français et étrangers,
 - marchés de gré à gré.

- Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :
 - taux,
 - actions et titres assimilés,
 - indices,
 - change,
 - crédit.

- Nature des instruments utilisés tant pour l'exposition que pour la couverture :
 - swap de taux,
 - swap de devise,
 - contrats de change à terme
 - future,
 - option,
 - Credit Default Swaps.

Le FCP pourra utiliser des titres intégrant des dérivés dans la limite de 100% de l'actif net.

La stratégie d'utilisation des titres intégrant les dérivés est la même que celle décrite pour l'utilisation des instruments dérivés.

III g) Une part des actifs du ou des fonds est-elle investie dans des organismes non cotés à forte utilité sociétale ?

Le fonds Convertibles Europe Responsable n'investit pas dans des organismes non cotés.

IV. CONTROLE ET REPORTING ESG

IV a) Quelles sont les procédures de contrôle internes et/ou externes permettant de s'assurer de la conformité du portefeuille par rapport aux règles ESG définies dans la partie 3 du code ?

Lors de la rédaction de chaque reporting mensuel, l'analyste extra-financier de FGA s'assure que la composition du portefeuille est en ligne avec les critères ESG.

IV b) Quels sont les supports media permettant de communiquer sur la gestion ISR du fonds ?

Les supports commerciaux de ce fonds sont disponibles sur les sites internes de l'UBI <http://www.ubp.com/fr> et de Fédéris Gestion d'Actifs www.federisga.fr.

Sur le site de Fédéris Gestion d'Actifs, dans la rubrique Investissement Socialement Responsable, vous pourrez notamment trouver :

Dans la partie Produits, vous trouverez pour Convertibles Europe Responsable et pour chacun de des fonds ISR :

- le dernier code de transparence
- le DICI
- la fiche présentant le processus de gestion
- le dernier reporting mensuel intégrant des informations liées au processus ISR du fonds
- le dernier inventaire trimestriel
- les rapports de gestion

Dans la rubrique Investissement Socialement Responsable, vous pourrez également trouver :

- la politique de vote de Fédéris Gestion d'Actifs mise à jour pour l'année en cours,
- le bilan de la campagne de vote de l'année précédente,
- la lettre trimestrielle d'information sur l'ISR qui vise à divulguer aux investisseurs des informations extra-financières issues de ces processus,
- la Charte ISR de FGA.

Les réponses aux questions du Code de Transparence de l'AFG et du FIR relèvent de l'unique responsabilité de l'UBI et de Fédéris Gestion d'Actifs, qui s'engagent à actualiser ses réponses au moins une fois par an (date de publication faisant foi). Ce document a été réalisé dans un unique but d'information et ne constitue ni une offre ni une recommandation personnalisée ou sollicitation en vue d'un investissement.